



CONVENTION SUR LA LUTTE  
CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

Distr.  
GÉNÉRALE

ICCD/COP(2)/3  
27 août 1998

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES  
Deuxième session  
Dakar, 30 novembre - 11 décembre 1998  
Point 6 c) iii) de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME ET BUDGET

EXAMEN DE LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE  
LES FONDS EXTRABUDGÉTAIRES EN 1998

Note du secrétariat

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION . . . . .	1 - 5	3
II. RESSOURCES DU BUDGET ORDINAIRE DE L'ONU . . . . .	6 - 9	3
III. FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE . . . . .	10 - 54	4
A. Organisation de séminaires nationaux de sensibilisation et activités au niveau national	15 - 24	5
B. Consultations sous-régionales et régionales .	25 - 38	9
C. Relations extérieures et information . . . . .	39 - 44	13
D. Participation des organisations communautaires à l'application de la Convention . . . . .	45 - 50	15
E. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires . . . . .	51 - 54	17
IV. FONDS SPÉCIAL DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES . . . . .	55 - 59	18
V. EFFECTIFS DU SECRÉTARIAT : SITUATION EN 1998 . . . . .	60 - 64	18

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
<u>Annexes</u>	
I. Budget ordinaire : Montant total des crédits alloués et des dépenses engagées par objet de dépense . . . . .	20
II. Fonds extrabudgétaires : Montant total des dépenses engagées par objet de dépense . . . . .	21
III. Contributions versées au fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation au 31 juillet 1998 . . . . .	22
IV. Contributions versées au fonds spécial de contributions volontaires au 31 juillet 1998 . . . . .	23
V. Contributions annoncées mais non versées au 31 juillet 1998 . .	24
VI. Effectifs du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification au 31 juillet 1998 . . . . .	25

## I. INTRODUCTION

1. Par sa résolution 47/188 du 22 décembre 1992, l'Assemblée générale a créé un Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur la lutte contre la désertification et un Fonds spécial de contributions volontaires, tous deux gérés par le chef du secrétariat ad hoc sous l'autorité du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en vue :

a) De compléter les ressources limitées disponibles au titre du budget ordinaire pour financer le processus de négociation; et

b) D'aider les pays en développement touchés par la désertification et la sécheresse, en particulier les pays les moins avancés, à participer pleinement et effectivement au processus de négociation.

2. À sa cinquante et unième session, par la résolution 51/180 du 11 février 1997, l'Assemblée générale a décidé de reconduire une dernière fois jusqu'au 31 décembre 1998 les dispositions concernant ces deux fonds.

3. Les sections III et IV font le point sur les activités menées entre le 1er janvier et le 30 juin 1998 (date du dernier rapport officiel disponible au moment de la soumission du présent document) et financées au moyen de contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale et au Fonds spécial de contributions volontaires. Elles décrivent aussi les activités du secrétariat prévues pour le second semestre de 1998. En outre, la section II décrit succinctement l'utilisation par le secrétariat des ressources inscrites au budget ordinaire de l'ONU durant la même période. On trouvera également ci-après des informations sur les contributions annoncées mais non versées et les contributions versées aux deux fonds de 1993 à 1998.

4. Pour se faire une idée plus précise de toutes les activités financées au titre du Fonds d'affectation spéciale et du Fonds spécial de contributions volontaires, depuis leur création en 1993 jusqu'à leur clôture à la fin de 1998, le présent document devrait être examiné en même temps que le document ICCD/COP(2)/INF.2 (Fonds extrabudgétaires : rapport récapitulatif) qui fait le point des activités entreprises au cours des exercices biennaux (1992)-1993, 1994-1995 et 1996-1997.

5. Il convient de rappeler qu'en application du paragraphe 11 de la résolution 52/198 de l'Assemblée générale, les soldes éventuels, au 31 décembre 1998, du Fonds d'affectation spéciale et du Fonds spécial de contributions volontaires seront transférés respectivement au fonds supplémentaire constitué en application du paragraphe 9 des règles de gestion financière et au fonds spécial pour la participation constitué en application du paragraphe 10 des règles de gestion financière. Ainsi, les activités non terminées à cette date pourraient être achevées en 1999.

## II. RESSOURCES DU BUDGET ORDINAIRE DE L'ONU

6. Les ressources du budget ordinaire sont utilisées essentiellement pour couvrir les dépenses de personnel et les frais de voyage, de communication et de consultants, ainsi que les dépenses de fonctionnement ordinaires (frais d'entretien et achat de fournitures, par exemple). On trouvera

aux tableaux 1 et 2 de l'annexe I les montants totaux des crédits alloués au secrétariat et des dépenses qu'il a engagées au titre du budget ordinaire pour l'exercice précédent (1996-1997) et en 1998.

7. Pour l'année 1998, un crédit total de 1 439 000 dollars des États-Unis a été alloué pour couvrir les traitements et les dépenses connexes correspondant à cinq postes de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (un D-2, un D-1, un P-5, un P-4 et un P-3) et à quatre postes d'agent des services généraux, soit le même nombre de postes que lors de l'exercice biennal précédent.

8. Pour l'année 1998, une allocation totale de 126 700 dollars a été prévue au titre des frais de voyage autorisés des fonctionnaires. Ces ressources ont été utilisées pour permettre à des fonctionnaires du secrétariat de participer à des réunions intergouvernementales et interinstitutions, d'assister à des ateliers et des séminaires relatifs à la désertification, de promouvoir l'adhésion à la Convention et d'avoir des consultations avec le Siège sur les activités administratives et celles relatives à la Convention.

9. Les ressources fournies au cours de la période considérée au titre des services de consultants s'élèvent à 227 200 dollars, qui ont servi principalement à permettre au secrétariat de s'acquitter de son rôle de facilitation dans les régions auxquelles s'appliquent les annexes de la Convention. Des consultants ont également été engagés pour l'organisation et la promotion de campagnes de sensibilisation et d'information, ainsi que pour certaines activités pour lesquelles le secrétariat ne dispose pas des compétences nécessaires.

### **III. FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE**

10. Au paragraphe 13 de sa résolution 47/188, l'Assemblée générale a décidé que "le processus de négociation [serait] financé par prélèvement sur les ressources budgétaires de l'Organisation, sans nuire aux activités déjà programmées, ainsi que par des contributions volontaires à un fonds d'affectation spéciale créé expressément à cette fin pour la durée des négociations".

11. L'état des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale ainsi que des contributions annoncées mais non versées est présenté aux annexes III et V respectivement.

12. Les dépenses engagées au cours des six premiers mois de l'exercice biennal en cours au titre du Fonds d'affectation spéciale s'élèvent à environ 2 197 700 dollars (y compris 13 % au titre de l'appui au programme). À titre d'information, le montant définitif des dépenses engagées dans le cadre d'activités menées au cours de l'exercice biennal précédent (1996-1997) et décrites dans les documents ICCD/COP(1)/4 et ICCD/COP(2)/INF.2 s'élevait à 6 732 300 dollars. Ce montant est ventilé par objet de dépense au tableau 1 de l'annexe II du présent document.

13. Le secrétariat a établi des contacts et conclu des accords avec plusieurs pays, ainsi qu'avec des organismes du système des Nations Unies et des organisations intergouvernementales, en vue de s'assurer leur concours

pour des activités précises financées par des fonds extrabudgétaires dans les cinq domaines ci-après. Ces activités sont résumées dans la suite du document :

- a) Organisation de séminaires nationaux de sensibilisation et autres activités préparatoires en vue de l'élaboration de programmes d'action nationaux;
- b) Consultations sous-régionales et régionales préparatoires en vue de l'élaboration de programmes d'action sous-régionaux ou régionaux;
- c) Relations extérieures et information;
- d) Participation d'organisations communautaires à l'application de la Convention; et
- e) Appui technique à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires.

14. Les dépenses officiellement comptabilisées au titre de la période allant du 1er janvier au 30 juin 1998 pour financer ces activités sont indiquées ci-dessous. Il ne faut cependant pas perdre de vue que les sommes indiquées ne représentent qu'une partie du coût total des activités, car le système de comptabilité global des autres dépenses pertinentes (c'est-à-dire les dépenses de personnel et les frais de communication) ne permet pas une ventilation précise de l'ensemble des dépenses entre les différentes activités.

**A. Organisation de séminaires nationaux de sensibilisation et activités au niveau national**

Dépenses comptabilisées de janvier à juin 1998 :	492 000 dollars
Plus 13 % au titre des dépenses d'appui au Programme :	<u>64 000 dollars</u>
Montant total des dépenses comptabilisées	556 000 dollars
	=====

15. Le secrétariat a continué à faciliter l'organisation de séminaires nationaux de sensibilisation concernant l'application future de la Convention et les mesures à prendre pendant la période intérimaire. En favorisant les contacts entre divers partenaires travaillant au niveau national, ces séminaires faciliteront l'intégration dans le processus d'application de toutes les parties intéressées, notamment des institutions ou organisations qui n'ont pu encore y participer. Le coût de l'organisation d'un séminaire est de l'ordre de 8 000 dollars.

16. En tant que cadres de présentation de communications et d'échanges, ces séminaires sont également l'occasion de rassembler des acteurs importants de la société civile ainsi que des représentants sur le terrain des organismes donateurs. A l'aide des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale et en collaboration avec des organisations internationales ou régionales compétentes, le secrétariat a été en mesure de faciliter la tenue de séminaires de ce type dans les pays suivants au cours des six premiers mois de 1998 :

Asie :	<i>Avril</i>	Bangladesh, Tadjikistan
Amérique latine et Caraïbes :	<i>Février</i>	El Salvador
	<i>Mars</i>	Guatemala, Honduras
	<i>Avril</i>	Antigua-et-Barbuda
Méditerranée septentrionale et autres pays d'Europe :	<i>Février</i>	Fédération de Russie (table ronde)
	<i>Mars</i>	Azerbaïdjan
	<i>Mai</i>	Bulgarie, Lettonie, Roumanie, Turquie
	<i>Juin</i>	Albanie, Malte.

17. Le secrétariat a continué d'encourager des pays d'Europe orientale et centrale à adhérer à la Convention et d'aider ces pays dans la préparation de leurs séminaires nationaux de sensibilisation. Il a également lancé dans les pays d'Asie et du Pacifique une campagne destinée à les sensibiliser à la thématique de la Convention et aux avantages qu'ils pourraient en tirer en y adhérant. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, des campagnes analogues ont amené de nombreux pays à adhérer à la Convention ou à la ratifier au cours du troisième trimestre de 1998.

18. En outre, pour appuyer d'autres activités préparatoires au niveau national, le secrétariat a accordé des dons ou un financement dans les conditions suivantes :

Afrique : Promotion du processus consultatif et participatif conçu pour l'élaboration de programmes d'action nationaux. Plus précisément, le secrétariat a accordé des dons au Bénin, au Burkina Faso, à l'Ethiopie, au Togo et à l'Ouganda au titre de plusieurs activités (organisation d'ateliers de sensibilisation à la Convention - pour compléter les séminaires de sensibilisation organisés précédemment à l'échelle nationale - destinés aux décideurs et à divers groupes intéressés, financement des frais de fonctionnement des organes nationaux de coordination, financement d'études spécifiques, traduction de documents importants relatifs à la Convention dans des langues locales, etc.). En outre, des consultants ont été recrutés pour sensibiliser les autorités administratives des pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et examiner avec elles les moyens de mettre en oeuvre le processus préconisé dans la Convention pour l'élaboration de programmes nationaux d'action.

Asie : Appui au Kirghizistan pour préparer l'élaboration du programme national d'action.

Amérique latine et Caraïbes : Financement d'une mission préliminaire en Haïti pour aider le Ministère de l'environnement à élaborer un programme national de renforcement des capacités, préalable indispensable à l'établissement du programme national d'action d'Haïti. Le secrétariat collabore avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les Gouvernements français et argentin pour lancer une campagne de soutien au Gouvernement haïtien dans la lutte qu'il mène contre la dégradation des sols.

19. Le secrétariat a également encouragé l'organisation de réunions au niveau national, comme suit :

Afrique : Un forum national pour l'adoption d'un plan national de l'environnement pour un développement durable (PNEDD) tenu du 20 au 22 avril à Niamey. La réunion, qui a été ouverte par le Premier Ministre nigérien et à laquelle ont participé plus de 500 personnes, a adopté des recommandations portant notamment sur les programmes prioritaires et des actions urgentes, ainsi que sur le suivi du processus censé aboutir à la mise au point définitive et à la mise en oeuvre du PNEDD. De même, le secrétariat de la Convention a prêté son appui à deux forums analogues, tenus respectivement à Praia (Cap-Vert) du 23 au 25 mars et à Bamako (Mali) du 28 au 30 mai.

Asie : Un atelier pour les centres de liaison nationaux en Asie tenu à Ohtsu (Japon) du 26 au 28 mai. Les participants, dont 13 représentants de gouvernements, ont fait rapport sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Convention dans leur pays et ont débattu de cette question. Ils ont adopté des recommandations destinées à faciliter l'application de la Convention et à renforcer la coopération régionale et internationale à cet effet.

20. Les dépenses engagées au cours de la période janvier-juin 1998 dans le cadre de l'organisation de séminaires nationaux de sensibilisation et d'autres activités préparatoires au niveau national dont il est fait mention au paragraphe qui précède comprennent des dons s'élevant à 295 600 dollars, des montants de 13 500 dollars au titre des réunions, de 51 100 dollars au titre des services de consultants, de 46 400 dollars pour les frais de voyage des participants, et de 85 400 dollars pour les frais de voyage des fonctionnaires du secrétariat chargés d'assurer le service de ces séminaires.

21. Durant la période de juillet à décembre 1998, le secrétariat facilitera l'organisation des séminaires supplémentaires suivants :

Afrique : *Septembre* - République démocratique du Congo

Asie : *Septembre/octobre* - Cambodge, Viet Nam

Amérique latine  
et Caraïbes : *Octobre* - Costa Rica

Méditerranée septentrionale  
et autre pays d'Europe : *Septembre* - Chypre, Hongrie, Lituanie.

22. Si des ressources suffisantes sont disponibles, l'objectif consistera à organiser ces séminaires dans tous les pays touchés qui le demandent en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes, en Méditerranée septentrionale et dans les autres pays d'Europe.

23. Durant les mois restants jusqu'à la fin de 1998, le secrétariat encouragera les activités préparatoires nationales en plus de l'organisation de séminaires de sensibilisation. Il est prévu d'entreprendre les activités suivantes :

- Afrique :
- Assistance, grâce à des services de consultants, à l'élaboration des programmes nationaux d'action en Angola, au Botswana et au Swaziland;
  - Appui fonctionnel à cinq forums nationaux (Bénin, Éthiopie, Mozambique, Sénégal et Togo) où les programmes nationaux d'action seront examinés;
  - Appui fonctionnel et financier à six ateliers/séminaires dans les pays suivants : Djibouti, République centrafricaine, Guinée, Lesotho, République-Unie de Tanzanie, Zambie, pour leur permettre de lancer les processus consultatifs sur la Convention;
  - Appui institutionnel pour renforcer les capacités des organes nationaux de coordination qui participent à l'application de la Convention;
- Asie :
- Campagne de promotion dans sept pays asiatiques (Indonésie, Maldives, Philippines, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam) pour expliquer le contenu de la Convention et les avantages dont ces pays peuvent bénéficier en la ratifiant ou en y adhérant;
  - Traduction des documents de la Convention en farsi, en ourdou, en hindi et en tadjik;

Amérique latine et Caraïbes :

- Campagne pour la ratification/l'adhésion et l'application de la Convention dans certains pays, tels que la Colombie, le Suriname, la Trinité-et-Tobago et l'Uruguay;

Méditerranée septentrionale et autres pays d'Europe :

- Assistance à la Roumanie pour l'aider à entamer l'élaboration de son programme national d'action;
- Participation à des réunions concernant les pays de la Méditerranée septentrionale et à des réunions interinstitutions, ainsi qu'à des équipes spéciales et à des groupes d'experts.

24. Les activités concernant les six derniers mois de 1998 à l'échelon national telles qu'elles sont décrites en détail aux paragraphes 15 à 23 ci-dessus exigeront des ressources estimatives qui se décomposent comme suit : quelque 450 000 dollars comprenant 244 000 dollars sous forme de dons, 41 000 dollars au titre de services de consultants, 97 000 dollars pour



les frais de voyage des fonctionnaires, 16 000 dollars pour les frais d'interprétation et de traduction des documents, et environ 51 800 dollars pour les 13 % de dépenses d'appui au programme.

**B. Consultations sous-régionales et régionales**

Dépenses comptabilisées de janvier à juin 1998 :	573 400 dollars
Plus 13 % au titre des dépenses d'appui au programme :	<u>74 500 dollars</u>
Total des dépenses comptabilisées	647 900 dollars
	=====

25. Les activités régionales et sous-régionales sont destinées à mieux faire connaître la Convention et à faciliter les consultations qui y sont prescrites. Ces activités peuvent avoir des effets aussi bien horizontaux, en favorisant la coopération régionale inter-Etats, que verticaux en encourageant les activités de portée nationale. La participation du secrétariat vise à ce qu'elles soient homogènes à l'échelle mondiale et compatibles avec les objectifs de la Convention.

**Consultations sous-régionales**

26. Les consultations sous-régionales se présentent sous la forme de réunions organisées par une organisation sous-régionale qui assure la coordination avec l'aide du secrétariat. Ces réunions rassemblent des représentants des gouvernements de la sous-région, des pays donateurs et des organisations intergouvernementales ou non gouvernementales concernées, qui examinent les mesures à prendre en vue de favoriser l'application de la Convention dans la sous-région.

27. Ces réunions et ateliers permettent à tous les participants d'approfondir leurs connaissances relatives à la Convention et de formuler clairement une position commune quant à leurs obligations et à leurs rôles respectifs.

28. Les consultations sous-régionales en sont à un stade avancé dans quatre sous-régions de l'Afrique. Au cours de la période considérée, le secrétariat a fourni un appui financier et technique à la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) et à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour leur permettre d'élaborer certains éléments de leurs programmes sous-régionaux d'action, en relançant le plan Kalahari/Namibie et en examinant les moyens d'améliorer leurs systèmes d'alerte rapide respectifs. Ainsi, deux réunions ont été organisées à cet effet, les 6 et 7 avril à Gaborone (Botswana) pour l'intégration du plan Kalahari/Namibie dans les programmes nationaux et sous-régionaux de lutte contre la désertification, et du 20 au 22 avril à Harare (Zimbabwe), sur les systèmes d'alerte rapide.

29. Dans le cadre du suivi d'une initiative lancée en 1996, le secrétariat a organisé le 4 juillet à Bamako une consultation pour relancer des projets pilotes dans les régions frontalières des États membres de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Ont pris part à cette réunion la quasi-totalité des pays participant à ce programme, ainsi que ceux de l'UMA et du CILSS,

plusieurs institutions internationales et des organisations non gouvernementales intéressées. Les participants sont convenus de conserver la méthodologie qui avait été élaborée deux ans auparavant et d'établir un calendrier de mesures concrètes, pour parvenir à formuler les projets en attente.

#### **Processus de consultations régionales**

30. En Afrique, le secrétariat de la Convention a mis en train le processus recommandé par la Conférence panafricaine pour l'application de la Convention sur la lutte contre la désertification (Ouagadougou, mars 1997) afin de promouvoir l'élaboration d'un programme régional d'action. Aussi a-t-il convoqué deux ateliers thématiques sur les sept recommandés par la Conférence.

31. Le premier était axé sur la surveillance écologique, la cartographie des ressources naturelles, la télédétection et les systèmes d'alerte rapide. Il a été organisé en étroite collaboration avec le Centre régional de topographie, cartographie et télédétection (RCSSMRS) et a eu lieu du 5 au 8 mars à Nairobi (Kenya), où se trouve le siège du RCSSMRS.

32. Le second, dont le thème était l'agroforesterie et la conservation des sols, a reçu l'appui du Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF) et s'est tenu du 30 juin au 3 juillet à Bamako (Mali). Ces deux ateliers avaient pour objectif de déterminer les principales activités à entreprendre dans chaque domaine prioritaire défini par la Conférence panafricaine de 1997 et d'encourager la mise en place d'un réseau d'entraide entre les institutions spécialisées en vue d'élaborer ces activités et d'organiser leur mise en oeuvre.

33. En Asie, le secrétariat a apporté son appui à l'élaboration d'une étude relative à l'impact global de la désertification sur la région. Le but de cette étude était de cerner de près les effets de la désertification sur les sociétés asiatiques. Le consultant a mis l'accent sur l'évolution de la production agricole et de la situation en matière de sécurité alimentaire, et a collaboré avec plusieurs institutions de la région. Les conclusions de l'étude seront présentées à la Conférence des Parties à sa deuxième session.

34. Durant la période considérée, le secrétariat a également appuyé l'élaboration d'un rapport par deux consultants sur le réseau thématique concernant "la surveillance et l'évaluation de la désertification en Asie". La première version de ce rapport a été soumise en juin au secrétariat qui l'a examinée et commentée. La version finale en sera présentée à la réunion du groupe international d'experts sur le programme régional d'action pour l'Asie (Bangkok, Thaïlande, 10-13 novembre 1998). Elle constituera le document de base de la réunion de mise en train du réseau en 1999.

35. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le secrétariat a facilité la tenue, les 27 et 28 avril à St. John's (Antigua-et-Barbuda) du premier atelier d'Amérique latine et des Caraïbes à l'intention des centres nationaux de liaison, pour examiner la mise en place d'un réseau régional et échanger des données d'expérience sur l'élaboration des programmes nationaux d'action. L'atelier a été suivi du 29 avril au 1er mai par la quatrième Réunion régionale d'Amérique latine et des Caraïbes sur la Convention qui

a décidé de créer une unité de coordination au niveau régional dont le siège sera établi au Mexique. Ces deux réunions ont été organisées grâce à l'assistance du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du FIDA, et des Gouvernements allemand, japonais, hollandais et espagnol. Elles ont permis de préparer la mise en oeuvre du programme régional d'action et d'adopter les projets suivants :

- a) Création d'un réseau régional de lutte contre la désertification et/ou création et renforcement des réseaux nationaux (DESELAC);
- b) Mise en oeuvre d'un programme de coopération horizontale pour lutter contre la désertification et la sécheresse;
- c) Organisation d'un projet de formation à Santiago du Chili sur l'application de la Convention sur la lutte contre la désertification;
- d) Mise en place au niveau local d'activités éducatives pour lutter contre la désertification;
- e) Création d'un système régional pour gérer les ressources allouées à la lutte contre la désertification; et
- f) Mise en place et application de repères et d'indicateurs régionaux.

36. Les dépenses engagées pendant l'année 1998 jusqu'en juin au titre des activités sous-régionales et régionales ci-dessus se décomposent comme suit : 70 100 dollars de dons; 32 600 dollars pour les dépenses des réunions; 253 300 dollars pour les services de consultants; 136 600 dollars au titre des frais de voyage des participants et 53 800 dollars pour les frais de voyage des membres du secrétariat chargé d'appuyer les différentes activités.

37. Pour les six derniers mois de 1998, à la demande de l'organisation sous-régionale ou régionale compétente, le secrétariat espère faciliter ou soutenir les activités suivantes aux niveaux sous-régional, régional et interrégional.

Afrique :

- Définition, grâce à des services de consultants, des domaines prioritaires des programmes d'action sous-régionaux;
- Fourniture d'une assistance technique et financière en vue de développer les projets pilotes en cours dans les zones frontalières du Maghreb et du Sahel;
- Fourniture d'un appui fonctionnel et financier aux réunions relatives à l'exécution des plans d'action sous-régionaux;
- Soutien à la mise en place, dans les organisations sous-régionales, de systèmes d'information sur la désertification;

- Appui institutionnel à l'Union du Maghreb arabe pour faciliter la mise en place et le fonctionnement d'un groupe spécial chargé de suivre l'élaboration et la mise en oeuvre du programme sous-régional d'action;
- Appui, grâce à des services de consultants, à l'élaboration du programme régional d'action pour l'Afrique;
- Appui fonctionnel et financier à trois autres ateliers thématiques organisés dans le cadre du programme régional d'action;
- Appui financier et technique à une consultation préparatoire régionale africaine pour la deuxième session de la Conférence des Parties (Tunis, novembre);
- Appui à la création d'un groupe régional africain chargé de coordonner les activités relatives à la Convention;
- Appui fonctionnel au premier forum Afrique/Amérique latine sur la Convention;
- Suivi du deuxième forum Afrique/Asie sur la Convention.

Asie :

- Préparation et organisation d'une réunion sous-régionale du groupe d'experts en Asie occidentale (Mascate, Oman, 14-16 septembre);
- Préparation et organisation d'une réunion d'un groupe international d'experts sur le programme régional d'action pour l'Asie (Bangkok, Thaïlande, 10-13 novembre);
- Élaboration de documents de fond pour les réseaux thématiques du programme régional d'action pour l'Asie (agroforesterie et conservation des sols dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches et gestion des zones de pacage dans les zones arides, y compris la fixation des dunes de sable);
- Comme suite à la décision prise en juin 1997 par la Conférence interrégionale de Tachkent sur la mise en oeuvre de la Convention, élaboration de deux études de fond destinées à aider la réunion du groupe d'experts sur le programme interrégional d'action qui se tiendra en 1999.

Amérique latine et Caraïbes

- Organisation de trois ateliers de trois jours sur le programme sous-régional d'action dans la région du Chaco (Argentine, Bolivie et Paraguay) pour accélérer le processus d'élaboration du programme sous-régional d'action;

- Organisation du premier forum Afrique-Amérique latine et Caraïbes sur la lutte contre la désertification (Récife, Brésil, 14-16 octobre
- Appui, grâce à des services de consultants, à l'élaboration de projets prioritaires pour la région;
- Appui institutionnel au groupe de coordination régionale d'Amérique latine, au Mexique.

38. Pour permettre au secrétariat de faciliter les activités prévues pour le second semestre de 1998, les ressources estimatives nécessaires se décomposeraient comme suit : environ 2 285 000 dollars comprenant 1 220 000 dollars sous forme de dons, 287 000 dollars au titre des services de consultants, 300 000 dollars au titre des frais de voyage des participants, 184 000 dollars au titre des frais de voyage des membres du secrétariat, 8 000 dollars pour les frais d'impression des documents, 23 000 dollars au titre des réunions, et quelque 263 000 dollars au titre des 13 % de dépenses d'appui au programme.

#### C. Relations extérieures et information

Dépenses comptabilisées, 1er janvier - 30 juin 1998 :	86 400 dollars
Plus 13 % au titre des dépenses d'appui au programme :	<u>11 200 dollars</u>
Montant total des dépenses comptabilisées :	97 600 dollars
	=====

39. Une des principales activités du secrétariat consiste à sensibiliser le public au problème de la désertification, à maintenir son intérêt en éveil, et à promouvoir la Convention et son application.

40. L'Assemblée générale a proclamé le 17 juin "*Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse*" (résolution A/49/115). La célébration de cette journée permet de focaliser l'attention sur les activités d'information du secrétariat.

41. Afin de maximiser et de renforcer les activités de mise en oeuvre, le secrétariat continue de rechercher les moyens de promouvoir la Convention et de la faire mieux connaître des dirigeants politiques et des décideurs nationaux, des organisations non gouvernementales, des professionnels des médias, ainsi que des groupes d'intérêt spécialisés, tels que les milieux d'affaires, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. A cet égard, le secrétariat a entrepris les actions suivantes :

Publications et information : Le secrétariat a actualisé le dossier d'information sur la Convention et procédé à un nouveau tirage en anglais, en français, en espagnol et en portugais. Afin de satisfaire une demande croissante, le dossier a été mis à jour et enrichi de nouvelles fiches d'information régionale. Il comprend le texte de la Convention, un dépliant explicatif contenant des renseignements succincts et 14 fiches qui couvrent les éléments essentiels de la Convention et fournissent aux décideurs et autres groupes cibles des informations de qualité. Ces documents sont

rassemblés de manière attrayante dans une pochette souple, à l'aspect harmonieux;

Le secrétariat continue également à publier le bulletin trimestriel de la Convention en anglais et en français, qui, au même titre que le dossier et le guide simplifié, est destiné au grand public;

Le secrétariat s'est en outre assuré par contrat les services d'un consultant chargé de rédiger des articles de presse pour faire mieux connaître la Convention;

Promotion : Dans le cadre de sa campagne de promotion, le secrétariat a contribué à mieux faire connaître la Convention. Des dossiers et des articles de presse et le texte d'interventions de parlementaires exprimant l'inquiétude face à la désertification ont été envoyés à des organisations non gouvernementales et à des journalistes dans de nombreux pays africains. Nombre de réunions, de discussions et de dialogues ont été organisés avec les parties concernées. Des matériels éducatifs destinés aux pays du Nord ont été également produits et distribués.

42. Les dépenses engagées au cours de la période janvier-juin 1998 au titre des activités de relations extérieures et d'information susmentionnées se décomposent comme suit : 11 300 dollars pour les services de consultants, 8 200 dollars pour les travaux de traduction et d'édition, 36 100 dollars pour les travaux d'imprimerie et de reliure, 800 dollars pour l'information et les coûts de production, et 30 000 dollars au titre de dons.

43. Au cours du second semestre de 1998, il est prévu :

a) De mettre à jour et de réimprimer le dossier de la Convention en arabe, en chinois et en russe;

b) De réimprimer le guide simplifié de la Convention intitulé "Cap sur terre";

c) De participer à la journée portes ouvertes des Nations Unies (Genève, 18 octobre). Un cybercafé sera mis en place où le thème du jour sera consacré à la désertification;

d) D'organiser un séminaire pour la presse à la deuxième session de la Conférence des Parties, en tant que suivi de celui organisé à la première session. Ce séminaire serait complété par une visite sur le terrain pour mieux faire comprendre aux médias, *de visu*, le phénomène de la désertification et leur faire constater ce qui a été entrepris pour atténuer ses effets;

e) De poursuivre la publication du bulletin de la Convention. Un numéro spécial sera consacré à la deuxième session de la Conférence des Parties et aux questions à examiner à la réunion;

f) De produire un certain nombre d'articles promotionnels qui seront offerts à tous les participants à la deuxième session (par exemple : antidérapants pour souris, affiche).

44. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour faciliter les activités décrites dans le paragraphe précédent serait d'environ 201 700 dollars répartis comme suit : 20 000 dollars pour les frais de voyage des experts (orateurs), 65 000 dollars pour les frais de voyage des participants, 14 500 dollars pour les travaux de traduction et d'édition, 46 000 dollars pour les travaux d'imprimerie et de reliure, 15 000 dollars pour la publicité et la promotion, 12 000 dollars pour diverses dépenses de fonctionnement, 6 000 dollars à titre de contributions à des activités communes et environ 23 200 dollars (13 %) au titre des dépenses d'appui au programme.

**D. Participation des organisations communautaires  
à l'application de la Convention**

Dépenses comptabilisées, janvier - juin 1998 :	55 600 dollars
Plus 13 % au titre des dépenses d'appui au programme :	<u>7 200 dollars</u>
Montant total des dépenses comptabilisées	62 800 dollars =====

45. Dans ce domaine, le secrétariat facilite et coordonne les activités concernant la participation des communautés touchées à la mise en oeuvre de la Convention et encourage les initiatives destinées à diffuser des informations à ce sujet. Cette entreprise est menée principalement en collaboration avec des organisations intergouvernementales ou non gouvernementales (ONG). Des dons sont versés pour aider à couvrir les dépenses entraînées par les activités liées à la Convention et renforcer les moyens dont les ONG disposent pour assurer l'application de celle-ci.

46. Les activités et projets entrepris qui ont bénéficié d'un financement du Fonds d'affectation spéciale sont notamment les suivants :

a) Une réunion sous-régionale à Kano (Nigéria) qui a rassemblé des représentants d'ONG de l'Afrique de l'Ouest anglophone (10-13 mars). Elle a permis de définir les domaines prioritaires pour les ONG de ces pays et de continuer à échanger des informations et à mieux faire connaître la Convention;

b) Un atelier sous-régional d'ONG de l'Afrique australe réunissant des représentants d'ONG venant des pays de la SADC (23-27 mars, Johannesburg, Afrique du Sud). Cette réunion était consacrée à l'examen et à l'évaluation du travail accompli par les ONG dans la région et à un échange de vues sur les moyens d'améliorer leur participation aux programmes d'action sous-régional et national;

c) Un atelier régional organisé du 23 au 27 avril à Maroua (Cameroun) pour les femmes africaines. Cet atelier a identifié les domaines qui préoccupent les femmes des communautés locales et a recommandé des stratégies pour mettre en oeuvre les recommandations faites dans le cadre de l'atelier;

d) La réunion régionale intergouvernementale de l'Amérique latine et des Caraïbes (Antigua-et-Barbuda, 2 avril - 1er mai). Le secrétariat a facilité la participation de représentants non gouvernementaux. Des représentants d'ONG ont eu le droit de participer pleinement à la réunion intergouvernementale et ont pu apporter une contribution directe aux débats.

47. Afin d'établir une collaboration encore plus efficace entre les ONG et le secrétariat, deux consultants ont été engagés pour examiner et évaluer le travail accompli par le secrétariat avec la société civile et faire des recommandations en conséquence.

48. Les dépenses engagées au cours de la période janvier - juin 1998 au titre des activités susmentionnées des organisations communautaires se décomposent comme suit : 15 200 dollars pour les services de consultants, 20 400 dollars pour les frais de voyage de spécialistes d'ONG et 20 000 dollars au titre de dons versés pour financer les activités ci-dessus.

49. Au second semestre de 1998, il est prévu :

a) D'aider quelque 25 ONG à améliorer leurs moyens institutionnels au niveau national en vue de contribuer aux programmes nationaux d'action;

b) De faciliter l'échange de données d'expérience et d'informations entre ONG, en soutenant l'organisation en Asie centrale et occidentale et dans l'UMA de trois forums sous-régionaux réunissant ONG et représentants de gouvernements ainsi que la participation des représentants d'ONG à ces forums;

c) De faciliter l'échange de données d'expérience et d'informations entre ONG au niveau régional en soutenant l'organisation au Brésil, en Italie et en Tunisie de trois forums réunissant ONG et représentants de gouvernements, ainsi que la participation des représentants d'ONG à ces forums;

d) De faciliter la participation d'une soixantaine d'ONG à des réunions mondiales, en particulier la deuxième session de la Conférence des Parties et ses organes subsidiaires, notamment les travaux préparatoires prévus (Dakar, 30 novembre - 11 décembre);

e) D'aider les ONG à préparer les manifestations qu'elles organiseront parallèlement à la deuxième session de la Conférence des Parties et à se préparer au dialogue avec les gouvernements;

f) De faciliter deux ateliers sur la promotion du partenariat Sud-Sud et Nord-Sud entre ONG et par la suite la mise en oeuvre de dix projets pilotes de partenariat Nord-Sud et Sud-Sud;

g) D'aider à l'élaboration d'études et de rapports sur l'approche participative, les mécanismes de consultation, le renforcement du rôle des femmes, les matériaux nécessaires à la sensibilisation et la stratégie des ONG.



50. Le montant estimatif des ressources qui seraient nécessaires pour faciliter les activités décrites dans le paragraphe précédent s'élève à environ 994 000 dollars répartis comme suit : 30 000 dollars pour les services de consultants, 300 000 dollars pour les frais de voyage de spécialistes appartenant à des ONG, 50 000 dollars pour les frais de voyage des fonctionnaires du secrétariat, 500 000 dollars au titre de dons et environ 114 000 dollars (13 %) au titre des dépenses d'appui au programme.

**E. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties  
et à ses organes subsidiaires**

Dépenses comptabilisées, janvier - juin 1998 :	144 500 dollars
Plus 13 % au titre des dépenses d'appui au programme :	<u>18 800 dollars</u>
Montant total des dépenses comptabilisées	163 300 dollars
	=====

51. À sa première session, la Conférence des Parties a pris plusieurs décisions intéressant le programme de travail du Comité de la science et de la technologie. Ces décisions ont trait aux connaissances traditionnelles (décision 20/COP.1); aux rapports sur les autres organes effectuant des travaux semblables à ceux qui sont envisagés pour le Comité (décision 21/COP.1); aux travaux consacrés aux repères et indicateurs, notamment la nomination d'un groupe spécial d'experts (décision 22/COP.1); et au recensement et à l'évaluation des réseaux, institutions, organismes et organes existants (décision 23/COP.1).

52. À cet égard, le secrétariat a :

a) Tenu à Beijing (20-22 mai) une réunion du Groupe spécial des repères et indicateurs (huit experts) pour déterminer comment la méthodologie proposée peut être utilisée pour définir des indicateurs de l'impact;

b) Lancé la première phase du projet commun PNUE/Convention intitulé "Recensement et évaluation des réseaux, organismes et organes existants" pour le Comité de la science et de la technologie;

c) Etabli des documents de travail et des rapports régionaux pour faciliter l'examen, à la deuxième session de la Conférence des Parties, de la question relative aux connaissances traditionnelles.

53. Les dépenses engagées au cours de la période janvier - juin 1998 au titre des activités ci-dessus se décomposent comme suit : 63 800 dollars pour les services de consultants, 43 800 dollars pour les frais de voyage d'experts, 14 000 dollars pour les frais de voyage du personnel, 7 900 dollars pour les frais d'interprétation et de traduction, et 15 000 dollars au titre de dons versés pour financer les activités susmentionnées.

54. Au second semestre de 1998, le secrétariat continuera à faciliter les trois activités susmentionnées et organisera du 1er au 3 septembre à Genève une autre réunion du Groupe spécial des repères et indicateurs. Le montant estimatif des ressources nécessaires, qui est de l'ordre de 675 600 dollars, se décomposerait comme suit : 116 600 dollars au titre des services de consultants, 81 000 dollars pour les frais de voyage d'experts, 7 500 dollars

pour les frais de voyage du personnel, 15 000 dollars pour les frais d'interprétation et de traduction, 399 000 dollars sous forme de dons, et environ 56 500 dollars au titre des 13 % de dépenses d'appui au programme.

#### IV. FONDS SPÉCIAL DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

55. L'état des contributions versées et des contributions annoncées mais non versées au Fonds spécial de contributions volontaires est présenté aux annexes IV et V, respectivement. Le montant total des dépenses engagées au titre du Fonds spécial de contributions volontaires pendant l'exercice biennal 1996-1997 et au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 1998 est de l'ordre de 2 544 100 dollars et de quelque 29 700 dollars respectivement (y compris les 13 % de dépenses d'appui au programme). Ce montant est récapitulé par objet de dépenses au tableau 2 de l'annexe II.

56. Pour la première session de la Conférence des Parties, tenue à Rome du 29 septembre au 10 octobre 1997, le secrétariat a financé les frais de voyage de 118 participants venant de 77 pays en développement touchés par la désertification, pour un montant total de 606 700 dollars (y compris les 13 % de dépenses d'appui au programme).

57. Au cours du premier semestre de 1998, environ 29 700 dollars, incluant les 13 % au titre des dépenses d'appui au programme, ont été engagés comme suit pour couvrir les frais de voyage de sept participants à la réunion du Bureau de la Conférence des Parties (Rome, 23 et 24 février).

Dépenses comptabilisées, 1er janvier - 30 juin 1998	26 300 dollars
Plus 13 % au titre des dépenses d'appui au programme	<u>3 400 dollars</u>
Montant total des dépenses comptabilisées	29 700 dollars
	=====

58. Pour les six derniers mois de 1998, le montant estimatif total des dépenses comprendrait 23 700 dollars environ pour les frais de voyage de huit participants à la deuxième réunion du Bureau de la Conférence des Parties (Rome, 8 et 9 juillet) et quelque 772 000 dollars pour couvrir les frais de voyage de 152 participants à la deuxième session de la Conférence des Parties (Dakar, 30 novembre - 11 décembre).

59. Comme il a coutume de le faire, le secrétariat distribuera pendant la Conférence des Parties, dans l'additif 1 au présent document, la liste des pays dont la participation a été financée au moyen du Fonds, ainsi que l'état actualisé des contributions versées et des contributions annoncées mais non versées au Fonds d'affectation spéciale et au Fonds spécial de contributions volontaires.

#### V. EFFECTIFS DU SECRÉTARIAT : SITUATION EN 1998

60. On trouvera à l'annexe VI le tableau des effectifs du secrétariat au 30 juin 1998. Il y est tenu compte des fonctionnaires dont le recrutement est en cours mais non des consultants ou du personnel temporaire recrutés pour aider le secrétariat pendant les sessions de la Conférence des Parties.

61. Le tableau montre la répartition des effectifs du secrétariat suivant le type d'activité et indique aussi pour chaque poste la catégorie et la classe ainsi que la source de financement. Les effectifs étant réduits au minimum, il faut savoir que les fonctionnaires sont souvent appelés, selon le volume de travail du secrétariat, à remplir d'autres tâches que celles qui leur incombent.

62. En ce qui concerne les effectifs actuels du secrétariat tels qu'ils sont présentés à l'annexe VI, il est utile de savoir que :

- a) Le Canada et la Suisse continuent à financer l'un et l'autre les services d'un administrateur;
- b) Le Japon a financé les services d'un administrateur;
- c) L'Organisation météorologique mondiale (OMM) continue à détacher un administrateur auprès du secrétariat et contribue au financement d'un poste d'agent des services généraux;
- d) L'Italie et l'Allemagne ont détaché chacune un administrateur auxiliaire auprès du secrétariat;
- e) La Chine a financé en partie les services d'un administrateur;
- f) Onze postes sont actuellement financés au moyen de contributions au Fonds d'affectation spéciale non réservées à un usage particulier;
- g) Les postes de deux fonctionnaires sont imputés sur le Compte d'appui de l'Organisation des Nations Unies;
- h) Des procédures sont en cours pour recruter un deuxième administrateur auxiliaire venant d'Allemagne.

63. L'appui administratif au secrétariat continue d'être assuré par une unité administrative du Département des affaires économiques et sociales implantée à Genève, qui compte un administrateur et quatre agents des services généraux.

64. Enfin, pour faciliter et accélérer le transfert du secrétariat au début de 1999, un bureau de liaison financé par le Gouvernement allemand, a été ouvert à Bonn en mai 1998. Ce bureau est doté d'un attaché de liaison (hors classe) (P-5), d'un administrateur auxiliaire de programme (dont le recrutement est en cours) et d'une secrétaire.

**Annexe I**

**BUDGET ORDINAIRE**

**MONTANT TOTAL DES CRÉDITS ALLOUÉS ET DES DÉPENSES  
 ENGAGÉES PAR OBJET DE DÉPENSE  
 (en dollars des États-Unis)**

**Tableau 1 : EXERCICE BIENNAL 1996-1997**

<b>OBJET DE DÉPENSE</b>	<b>MONTANT TOTAL DES CRÉDITS ALLOUÉS 1996-1997</b>	<b>MONTANT TOTAL DES DÉPENSES 1996-1997 <sup>a/</sup></b>
Postes permanents	1 471 200	1 432 149
Consultants	530 000	528 312
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	400	361
Dépenses communes de personnel	611 600	542 294
Dépenses de représentation	1 200	1 200
Voyages autorisés des fonctionnaires	284 200	284 508
Location et entretien de matériel informatique	10 100	10 100
Communications	102 600	102 177
Réceptions officielles	6 200	6 179
Entretien du matériel	1 400	1 879
Services divers	3 000	2 200
Fournitures et accessoires	15 000	15 216
Mobilier et matériel de bureau	11 000	10 990
<b>TOTAL</b>	<b>3 047 900</b>	<b>2 937 565</b>

<sup>a/</sup> D'après l'état des allocations de crédits de l'ONU au 31 décembre 1997.

**Tableau 2 : Année 1998**

<b>OBJET DE DÉPENSE</b>	<b>MONTANT TOTAL DES CRÉDITS ALLOUÉS 1998</b>	<b>MONTANT TOTAL DES DÉPENSES 1998 <sup>a/</sup></b>
Postes permanents	763 800	353 943
Consultants	227 200	193 689
Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	4 800	-
Dépenses communes de personnel	244 600	105 548
Dépenses de représentation	600	300
Voyages autorisés des fonctionnaires	126 700	108 625
Location et entretien de matériel informatique	6 800	658
Communications	44 000	42 865
Réceptions officielles	3 100	-
Entretien du matériel	-	4 362
Services divers	5 300	130
Fournitures et accessoires	7 800	2 773
Mobilier et matériel de bureau	4 300	2 820
<b>TOTAL</b>	<b>1 439 000</b>	<b>815 713</b>

<sup>a/</sup> D'après l'état des allocations de crédits de l'ONU au 30 juin 1998.

**Annexe II**

**FONDS EXTRABUDGÉTAIRES**

**MONTANT TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES PAR OBJET DE DÉPENSE  
 (en dollars des États-Unis)**

**Tableau 1 : FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR LE PROCESSUS DE NÉGOCIATION**

Description	Dépenses au titre de l'exercice biennal 1996-1997 <u>a/</u>	Montant des dépenses au 30 juin 1998 <u>b/</u>
Personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions)	1 377 705	631 299
Honoraires et frais de voyages des consultants	713 660	341 345
Groupes spéciaux d'experts	14 757	44 029
Frais de voyages des participants et des représentants	1 046 677	225 416
Autres voyages du personnel envoyé en mission	705 656	181 666
Services contractuels de traduction et d'interprétation	69 090	44 034
Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	137 227	29 511
Coûts de production du matériel d'information	25 328	780
Publicité et promotion	25 506	-
Autres services contractuels	5 314	-
Communications	76 629	-
Dépenses de représentation	6 677	3 000
Frais généraux de fonctionnement	56 809	12 764
Fournitures et accessoires	12 896	500
Mobilier et matériel	47 485	-
Dons et contributions	<u>1 636 387</u>	<u>430 539</u>
<u>Sous-total pour les dépenses</u>	<u>5 957 803</u>	<u>1 944 883</u>
Dépenses d'appui au programme (13 %)	<u>774 514</u>	<u>252 835</u>
<b><u>Total des dépenses</u></b>	<b><u>6 732 317</u></b>	<b><u>2 197 718</u></b>

**Tableau 2 : FONDS SPÉCIAL DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

Description	Dépenses au titre de l'exercice biennal 1996-1997 <u>a/</u>	Montant des dépenses au 30 juin 1998 <u>b/</u>
Frais de voyages des participants et des représentants	2 251 385	26 324
Dépenses d'appui au programme (13 %)	<u>292 680</u>	<u>3 422</u>
<b><u>Total des dépenses</u></b>	<b><u>2 544 065</u></b>	<b><u>29 746</u></b>

a/ D'après l'état des allocations de crédits de l'ONU au 31 décembre 1997.

b/ D'après l'état des allocations de crédits de l'ONU au 30 juin 1998 (compte tenu des ajustements).

**Annexe III**

**CONTRIBUTIONS VERSÉES AU FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE  
POUR LE PROCESSUS DE NÉGOCIATION AU 31 JUILLET 1998  
(en dollars des États-Unis)**

<b>Pays/organisme donateur</b>	<b>1993</b>	<b>1994-1995</b>	<b>1996-1997</b>	<b>1998</b>	<b>Total</b>
Antigua-et-Barbuda	-	-	1 250	-	1 250
Autriche	-	-	34 347	-	34 347
Australie	34 915	86 160	50 000	-	171 075
Belgique	-	-	119 269	-	119 269
Canada	134 982	282 000	510 479	-	927 461
Chine	-	-	100 000	-	100 000
Chypre	1 000	-	-	-	1 000
Danemark	-	444 410	913 035	249 960	1 607 405
Finlande	-	89 522	89 913	159 956	339 391
France	105 542	15 842	-	6 294	127 678
Allemagne	-	-	475 539	820 187	1 295 726
Grèce	-	5 000	-	-	5 000
Irlande	-	-	-	21 093	21 093
Israël	-	3 158	-	-	3 158
Italie	-	-	493 762	-	493 762
Japon	-	628 630	1 663 585	-	2 292 215
Kenya	-	5 000	-	-	5 000
Pays-Bas	555 139	-	1 061 490	-	1 616 629
Norvège	187 971	318 178	288 367	66 419	860 935
Portugal	-	-	-	50 000	50 000
Espagne	-	-	636 627	97 670	734 297
Suède	-	262 287	140 000	-	402 287
Suisse	125 310	1 004 264	758 342	166 138	2 054 054
Tunisie	-	2 000	-	-	2 000
États-Unis d'Amérique	200 000	150 000	45 000	-	395 000
Fonds international de développement agricole (FIDA)	-	200 000	275 000	145 000	620 000
Banque islamique de développement	-	-	3 000	-	3 000
Banque interaméricaine de développement	-	-	-	5 000	5 000
Commission européenne	-	64 875	55 755	-	120 630
Organisation météorologique mondiale (OMM)	-	32 468	98 644	39 205	170 317
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	300 000	130 000	-	-	430 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 644 859</b>	<b>3 723 794</b>	<b>7 813 404</b>	<b>1 826 922</b>	<b>15 008 979</b>

**Annexe IV**

**CONTRIBUTIONS VERSÉES AU FONDS SPÉCIAL DE CONTRIBUTIONS  
VOLONTAIRES AU 31 JUILLET 1998  
(en dollars des États-Unis)**

<b>Pays/organisme donateur</b>	<b>1993</b>	<b>19941995</b>	<b>19961997</b>	<b>1998</b>	<b>Total</b>
Antigua-et-Barbuda	-	-	1 250	-	1 250
Australie	-	65 735	100 000	-	165 735
Autriche	-	10 000	25 000	-	35 000
Bénin	-	1 000	-	-	1 000
Canada	77 662	86 095	70 343	3 373	237 473
Danemark	199 985	-	449 965	50 000	699 950
Finlande	-	-	90 848	-	90 848
France	103 999	64 540	-	-	168 539
Allemagne	185 827	41 634	196 078	-	423 539
Grèce	-	5 000	-	-	5 000
Irlande	-	87 891	31 596	-	119 487
Italie	90 744	-	46 919	-	137 663
Japon	-	500 000	300 000	-	800 000
Malaisie	-	10 000	-	-	10 000
Pays-Bas	-	-	100 000	-	100 000
Norvège	199 985	426 359	454 580	-	1 080 924
Panama	-	500	-	-	500
Portugal	-	15 000	-	-	15 000
République de Corée	-	50 000	-	-	50 000
Espagne	42 024	46 464	-	-	88 488
Suède	262 280	150 128	-	-	412 408
Suisse	66 013	70 000	-	-	136 013
Royaume-Uni	111 727	-	-	-	111 727
États-Unis d'Amérique	50 000	-	-	-	50 000
Commission européenne	-	64 875	57 250	-	122 125
<b>TOTAL</b>	<b>1 390 246</b>	<b>1 695 221</b>	<b>1 923 829</b>	<b>53 373</b>	<b>5 062 669</b>

Annexe V

**CONTRIBUTIONS ANNONCÉES MAIS NON VERSÉES AU 31 JUILLET 1998**

<b>Pays/Organisme donateur</b>	<b>Fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation</b>	<b>Fonds spécial de contributions volontaires</b>
Canada	Can\$ 10 500	-
France	FF 40 000	FF 1 000 000
Allemagne	DM 500 000	-
Mexique	\$US 20 000	-
Norvège	KrN 750 000	KrN 750 000
Espagne	Pta 24 000 000	
Suède	KrS 2 210 000	KrS 590 000
États-Unis d'Amérique	\$US 100 000	-
OUA	\$US 300 000	-
FIDA	\$US 100 000	-



**Annexe VI**

**EFFECTIFS DU SECRÉTARIAT DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES  
SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION AU 31 JUILLET 1998**

Bureau/titre fonctionnel	Catégorie/ classe	Source de financement					Effectif total
		Budget ordinaire	Financement extrabudgétaire				
			Fonds	Administrateur	Fonds pour le	Compte	
<b>Direction exécutive et administration</b>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Secrétaire exécutif	D2	1	-	-	-	-	1
Secrétaire exécutif adjoint	D4	1	-	-	-	-	1
Attaché de liaison/Siège de l'ONU	P4	-	1	-	-	-	1
Total partiel A :		2	1	-	-	-	3
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Secrétaire	G	1	1	-	-	-	2
Commis/Planton	G	1	-	-	-	-	1
Total partiel B :		2	1	-	-	-	3
<b>Total pour l'unité administrative (A + B) :</b>		<b>4</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>
<b>Groupe de l'appui fonctionnel à la Conférence des Parties</b>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Conseiller juridique et coordonnateur	P5	-	(Canada) 1	-	-	-	1
Conseiller scientifique principal	P5	-	-	(OMM) 1	-	-	1
Juriste	P3	-	1	-	-	-	1
Attaché de liaison adjoint (Rome)	L2	-	-	(Italie) 1	-	-	1
Total partiel A :		-	2	2	-	-	4
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Secrétaire	G	-	1	-	-	-	1
<b>Total A + B :</b>		<b>-</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>

Bureau/titre fonctionnel	Catégorie/ classe	Source de financement					Effectif total
		Budget ordinaire	Financement extrabudgétaire				
			Fonds	Administrateur	Fonds pour le	Compte	
<b>Groupe de la facilitation</b>							
<u>Afrique</u>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Coordonnateur	P5	-	(Suisse) 1	-	-	-	1
Administrateur de programme adjoint	P2	-	1	-	-	-	1
Total partiel A :		-	2	-	-	-	2
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Secrétaire	G	-	(OMM) 1	-	-	-	1
<u>Asie</u>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Coordonnateur	P5	1	-	-	-	-	1
Administrateur de programme	P3	-	(Japon) 1	-	-	-	1
Administrateur de programme	P3	-	(Chine)*/ 1	-	-	-	1
Expert associé	L2	-	-	(Allemagne) 1	-	-	1
Total partiel A :		1	2	1	-	-	4
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Secrétaire	G	-	1	-	-	-	1
<u>Amérique latine et Caraïbes</u>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Coordonnateur	P5	-	1	-	-	-	1
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Secrétaire	G	-	1	-	-	-	1
<u>Méditerranée septentrionale et autres pays d'Europe</u>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Administrateur de programme	P4	1	-	-	-	-	1
<b>TOTAL A + B :</b>		<b>2</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>

Bureau/titre fonctionnel	Catégorie/ classe	Source de financement					Effectif total
		Budget ordinaire	Financement extrabudgétaire				
			Fonds	Administrateur	Fonds pour le	Compte	
<b>Relations extérieures et information</b>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Coordonnateur	P3	1	-	-	-	-	1
Administrateur chargé de l'appui aux systèmes d'information	P3	-	1	-	-	-	1
Total partiel A :		1	1	-	-	-	2
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Assistant de liaison avec les ONG	G	1	-	-	-	-	1
Assistant d'information/Assistant de liaison avec les médias	G	1	-	-	-	-	1
Commis dactylographe au Groupe des références	G	-	1	-	-	-	1
Commis aux systèmes informatiques	G	-	1	-	-	-	1
Total partiel B :		2	2	-	-	-	4
<b>Total A + B :</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	-	-	-	<b>6</b>
<b>Administration</b>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Chef de l'administration	P4	1	-	-	-	-	1
B. <u>Agents des services généraux</u>							
Assistant administratif	G	2	-	-	-	-	2
Commis d'administration	G	-	-	-	-	2	2
Total partiel B :		2	-	-	-	2	4
<b>Total A + B :</b>		<b>3</b>	-	-	-	<b>2</b>	<b>5</b>

Bureau/titre fonctionnel	Catégorie/ classe	Source de financement					Effectif total
		Budget ordinaire	Financement extrabudgétaire				
			Fonds	Administrateur	Fonds pour le	Compte	
<b>Bureau de liaison de Bonn pour la Convention sur la lutte contre la désertification</b>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Attaché de liaison (hors classe)	P5	-	-	-	1	-	1
Attaché de liaison adjoint	P2	-	-	(Allemagne) 1	-	-	1
Total partiel A :		-	-	1	1	-	2
B. <u>Agents des services généraux</u>							
Secrétaire	G	-	-	-	1	-	1
<b>Total A + B</b>		-	-	<b>1</b>	<b>2</b>	-	<b>3</b>
<b>Total général A</b>	<b>P et audessus</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>20</b>
<b>Total général B</b>	<b>G</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>16</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>12</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>36</b>

\*/ Postes financés en partie par la Chine et en partie par des contributions non affectées à un usage particulier.

-----